

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le 18 février 1993

cl Rwanda

Le Général
Chef de l'Etat-Major Particulier

- N O T E -

à l'attention de Monsieur le Président de la République
(sous couvert de Monsieur le Secrétaire Général)

-ooOoo-

O B J E T : RWANDA - Situation militaire.



Le cessez-le-feu n'est pas respecté par le FPR,
qui poursuit son offensive en direction de KIGALI.

Cette offensive se caractérise :

- par la puissance en effectifs et matériels, ce
qui souligne le soutien considérable apporté par le Président
MUSEVENI.

- par la "purification ethnique" menée par le FPR,
coupable de massacres de populations hutues, ainsi que le
dénonce la déclaration ci-jointe d'associations de défense des
droits de l'homme et les appels du Président HABYARIMANA.

Notre aide logistique à l'armée rwandaise se
poursuit, mais ne compense pas le soutien ougandais.

Si nous ne trouvons pas le moyen de punir suffisamment pour amener MUSEVENI,
qui bénéficie du soutien britannique implicite, le fruit de la francophonie sera doublement
mis à mal et compromis dans cette région. Autrement dit à l'évolution historique actuelle une
ethnie tutsie minoritaire s'annexera du pouvoir par la force
sur un éventuel régime OUGANDA, RWANDA, BURUNDI.

Général QUESNOT

Quesnot